

28/11/11

**Synthèse du groupe de travail géographique Riviera Paillons
N°4**

Date :	28 novembre 2011
Heure :	9h30 – 12h30
Lieu	Salle du Louvre – Impasse du Louvre – Menton ALBA Joël – Amis du Rail Azuréen BOUGEAULT Noëlle – Artelia CONSTANS Joel – Inexia DEFERRO Dominique – Amis du Rail Azuréen DUMOULIN Marcelle GONTARD Laurence – KFH
Participants (ordre alphabétique)	LALUE Yves – Mairie de Peille LAUGIER Flora – ADAAM MATAS Jean-Michel - CCI MOLINARI Jacques – Gir-Maralpin PASTOUR Fabien – RFF PIRAUD Jean – Antea ROLLAND Alain – Conseil Général des Alpes-Maritimes SALTI Fernand – Mairie de Roquebrune Cap-Martin ANDREO Gilbert – Mairie de Cap d’Ail BILLY Frédéric – Mairie d’Eze BONACOSSA Frédéric – Comité départements de spéléologie BOYER André – DDTM 06 CESARI GEIGER Christine – ADAAM FAVERIE Julien GIRAUD Patrick – Communauté urbaine Nice Côte d’Azur GROSGOGEAT Gérard – Mairie de Villefranche-sur-Mer GUIENA Jean-Claude – Mairie de Menton JAEGER Annabelle – Conseil régional Provence-Alpes-Côte d’Azur JONQUET Olivier – Mairie de Roquebrune Cap Martin MARCEL Alain – Mairie de Beausoleil MARIA André
Absents	MARIE Philippe – Mairie de Cannes MARQUES Pascal - Conseil régional Provence-Alpes-Côte d’Azur MULLER Guy – Communauté urbaine Nice Côte d’Azur MUSSI Philippe - Conseil régional Provence-Alpes-Côte d’Azur OBERTO – Mairie de Menton OLIVIERI Hélène – Mairie de Beaulieu-sur-Mer PASTORELLI Antoine – FDSEA PASTORELLI José – Mairie d’Eze PINOLI Philippe – Communauté d’Agglomération de la Riviera Française PIROMALLI Guérino ROUX Roger – Mairie de Beaulieu-sur-Mer SAINSAULIEU Stéphane – Mairie de Peille TUJAGUE Francis – Communauté de Communes Pays des Paillons VALLON Vincent – Mairie de Beaulieu-sur-Mer

En tribune : Fabien Pastour (Chargé de projet territorial Alpes-Maritimes RFF), Noëlle Bougeault (Responsable territoriale AMOG – Artelia), Laurence Gontard (Responsable territoriale AMOC)

ORDRE DU JOUR

- Réponses aux attendus exprimés lors des groupes de travail précédents, à savoir :
 - Intervention de M. Jean Piraud, expert hydrogéologie appliquée aux tunnels
 - Etude de la traversée de Nice en doublant les voies existantes
 - Reports modaux fer / route
 - Avenir des cours de débords de Menton
 - Présentation par le Gir-Maralpin des différents types de services ferroviaires
- Poursuite de l'étude des fuseaux
 - Analyse multicritères
- Echanges sur les fuseaux et tour de table
- Rédaction de la synthèse à présenter au COTER des Alpes-Maritimes

QUESTIONS POSEES / THEMATIQUES ABORDEES

Questions posées à Jean Piraud, expert hydrogéologie appliquée aux tunnels :

- Solutions mises en œuvre pour ne pas perturber les circulations hydrauliques
- Importance des captages du Larvotto
- Retours d'expériences des créations de tunnel sur le secteur à utiliser
- Présentation du plan du BRGM
- Explication du sous sol du bassin mentonnais
- Difficultés posées par les argiles et terrains marneux
- Précautions prises liées au risque sismique
- Nécessité de ne pas positionner les tunnels dans les zones de cisaillements

Monaco

- Regret de l'absence de représentant de la Principauté de Monaco au groupe de travail
- Participation de la Principauté au financement des études

Etude de la traversée de Nice sur 4 voies

- Prix de vente des emprises du PLM par la SNCF
- Possibilité de réduire la largeur de la voie rapide en cas de limitation de la vitesse de circulation routière
- Nécessité du passage de la LGV par Nice Ville
- Non sens de la réalisation d'un tunnel sous Nice au regard du coût du tunnel et de la faiblesse des trafics directs Est - Ouest aujourd'hui
- Prise en compte dans les estimations financières des mesures de protection des riverains vis-à-vis des nuisances occasionnées par le passage en surface
- Opportunité de la création d'une 3^{ème} voie uniquement
- Réduction des nuisances en traversée de Nice en fonction de la vitesse de circulation des trains

Reports modaux air / fer

- Existence d'exemples en France d'autres reports modaux identiques à ceux estimés sur Nice – Montpellier
- Estimations des reports modaux jugées pessimistes au regard de l'évolution des trafics
- Coût de la LGV sur la section Nice – Monaco
- Part modale du fer sur la liaison Paris – Amsterdam en 3h18

Cours de débords de Menton

- Confirmation de la préservation des cours et emprises RFF

AVIS EXPRIMES PAR LE GROUPE SUR LES FUSEAUX

- M. Fernand Salti, au nom de la commune de Roquebrune – Cap Martin et de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, félicite pour la tenue des groupes de travail géographiques, dont les échanges ont permis d'apporter des éclairages sur le projet. Au nom de M. Cesari, Président de la CARF, il indique que la CARF est très favorable à la LGV et se positionne en faveur du scénario 3, le plus économique. Il réitère les demandes concernant le changement de nom de la gare de Cabet – Roquebrune et la nécessité des travaux en gare de Roquebrune en matière d'accès PMR.
- L'ADAAM travaille sur les scénarios et ne se positionne pas.
- M. Jean-Michel Matas, pour la CCI, rappelle qu'il est nécessaire que chacun puisse s'exprimer dans le cadre de la concertation et qu'à l'horizon 2040, de nombreuses évolutions auront été faites, y compris dans les techniques utilisées. Il insiste sur l'importance de ne pas faire abstraction des enjeux environnementaux et de patrimoine et regrette l'absence de participation de l'Italie et de Monaco dans les groupes de travail. Il indique que la CCI penche pour le scénario 3, dans le souci de l'intérêt collectif. Il s'interroge sur la nécessité de la desserte de Nice Ville et considère qu'une vitesse de 200 km / h sur le tronçon Nice Italie est satisfaisante.
- Mme Marcelle Dumoulin estime que la complexité des variables à prendre en compte ne permet pas de se prononcer sur les fuseaux et indique qu'elle n'est pas convaincue de la nécessité d'avoir 2 gares centrales à Nice.
- M. Jacques Molinari, pour le Gir-Maralpin, constate que la création de la ligne littorale a été beaucoup plus rapide que la LGV et qu'il est nécessaire de faire honneur aux anciens en réalisant une ligne nouvelle de grande qualité qui réponde aux besoins des territoires. Il s'interroge sur la faisabilité de réaliser dans un premier temps une seule voie entre Monaco et l'Italie, sachant que le trafic sur ce secteur est relativement faible.
- M. Dominique Deferro, pour les Amis du rail, s'interroge sur la faisabilité de faire circuler des TER sur la LGV en cas de défaillance de la ligne classique.
- M. Joël Alba, pour les Amis du rail, se prononce en faveur du scénario 2, qui permet de créer une ligne nouvelle à grande vitesse intégrale. Il relève le problème des passages en ville et estime qu'une 3^{ème}, voire une 4^{ème} voie serait nécessaire pour assurer la fiabilité de la traversée de Nice. A l'est de Nice, il considère qu'il est encore tôt pour se faire une idée du scénario.
- M. Yves Lalue indique que le territoire de Peille n'est pas trop concerné par le projet. Il met l'accent sur l'environnement qui ne doit pas être opposé aux contraintes de déplacement. Il rappelle que les transports en commun sont essentiels pour l'avenir et que le Moyen Pays et l'est du département ne doivent pas être oubliés. Il indique que les pôles multimodaux sont nécessaires au regard du développement des transports collectifs et de la préservation de l'environnement qu'ils permettront.
- M. Alain Rolland indique que le Conseil général ne s'est pas encore positionné et qu'il donne son avis personnel. Il indique qu'à l'Est de Nice, le fuseau de passage sera conditionné par les choix techniques et qu'il est de conséquence nécessaire d'approfondir les études pour avancer. Concernant la traversée de Nice, il estime qu'une traversée en tunnel serait aujourd'hui disproportionnée compte-tenu de son coût au regard de la faiblesse des trafics directs Est-Ouest existants et que cette solution doit être réservée pour l'avenir, pour répondre au besoin liaisons européennes. Il indique qu'il faut viser sur l'exploitation à un très haut niveau de cadencement entre les 2 gares.

SYNTHESE DES AVIS DU GROUPE POUR PRESENTATION AU COTER

1. Le groupe est très favorable à la création d'une ligne à grande vitesse jusqu'à l'Italie
2. Le groupe attend de la prochaine phase de concertation des études plus approfondies sur le tronçon Nice-Italie
3. Le groupe met en avant des éléments de phasage quant à la réalisation :
 - Entre Nice et Monaco et Monaco et l'Italie
 - En traversée de Nice
4. Le groupe demande la réalisation d'une 3^{ième} voie, voire une 4^{ième} voie, entre Nice Aéroport et Nice Ville pour fiabiliser les circulations
5. Nice Ville doit être une gare d'arrêt général comme Nice Aéroport
6. Le groupe note la complémentarité des enjeux environnementaux et des enjeux de déplacements sur l'Est du département et du Moyen Pays